

Gastroentérite virale non Norovirus ni Sapovirus ni Rotavirus



Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

Entérovirus

Astrovirus

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Nombreux agents dont: Adénovirus, Enterovirus (Coxsackie, Echovirus), Astrovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Dans la communauté: essentiellement par la nourriture, éventuellement par la consommation d'eau contaminée



A l'hôpital: par contact direct ou indirect avec du matériel contaminé

Période d'incubation

Quelques heures à quelques jours

Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent, en principe quelques jours

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante



Instaurer des Mesures Additionnelles Contact si patient avec incontinence fécale



Ou si épidémie nosocomiale

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle avec sanitaires dédiés



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés

-  Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protégé bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
-

Durée des mesures

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Jusqu'à guérison clinique
 -  Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol
-

Signalétique

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
 -  Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
-

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 -  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 -  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
-  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
-  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Transfert/Sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autres recommandations



Le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique (atelier de cuisine par ex.)



En cas de sortie de l'hôpital, le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique



chez l'enfant pas de jardin d'enfant

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Si risque de projections de liquides biologiques



Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)

Masque de soins



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Mesures complémentaires



Le personnel atteint de gastroentérite virale doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)



Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène



Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent



Trempage du rideau de la salle de bains

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI



Oui

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
